

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-1210/SG/FP constatant l'avancement d'échelon d'un commis des S.A.F. du cadre territorial de l'Administration générale. .

n° 71-1210/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
14 septembre 1971

Numéro JO
n° 19 du 11/10/1971

Date du numéro
11 octobre 1971

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1 octobre 1971, le passage au 3° échelon dans le grade de commis des services administratifs et financiers de 1° classe du cadre territorial de l'administration générale, de M. Cheicko Hassan Abdallah, commis des services administratifs et financiers de 1° classe, 2e échelon, en service au Ministère des Affaires économiques (ancienneté épuisée).